

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
DE LA DROME

**EXRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
de la commune d'ALLEX**

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
19	19	14

Date de la convocation
29 octobre 2019

Date d'affichage
12 novembre 2019

RESULTAT DU VOTE		
Pour	Contre	Abstention
16	0	0

Séance du 4 novembre 2019

Le lundi 4 novembre 2019 à 20h00, le Conseil municipal de la commune d'Allex, s'est réuni en séance publique à la Mairie, sous la présidence de Gérard CROZIER, Maire.

Etaient présents : Gérard CROZIER, Jean-Michel CHAGNON, Christian SIRON, Rodrigue ROUBY, Louis QUAIRE, Bernard VINCENT, Denis CORNILLON, Marie-Cécile SEGUIN, Christel DUBOIS, Chantal ANDRIES, Fanny MOREL, Maryvonne CORNU-CHARRIER, Monique SEGUIN-MANCHON, Christophe BURLING.

Etaient excusé(e)s : Jocelyne CASTON (procuration donnée à Gérard CROZIER), Catherine BESSON, Sylvie VACHON (procuration donnée à Denis CORNILLON).

Etaient absents : Didier CHALAS, Marlène DE FROIDCOURT.

Secrétaire de séance : Bernard VINCENT.

SYNDICAT D'IRRIGATION DROMOIS (SID) :

Nouveaux statuts, à compter du renouvellement des conseils municipaux de 2020.

Le Maire informe l'assemblée que le SID souhaite améliorer sa gouvernance, la représentativité des différents territoires qui le composent, et la représentativité de ses usagers au sein des instances (Conseil syndical et Conseil d'administration de sa régie d'exploitation), dans un contexte de réchauffement climatique où la gestion de l'eau est devenue un enjeu crucial.

Le Maire donne lecture des statuts, notamment des articles n°7, n°8 et n°10 modifiés et rappelle que ces modifications seront mises en application après les élections municipales de 2020, prochain mandat. Le règlement intérieur est joint à titre indicatif.

Le Maire précise que les communes adhérentes au SID disposent d'un délai de 3 mois à compter de la réception de ce dossier, pour délibérer, soit jusqu'au 18.12.2019.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

APPROUVE les nouveaux statuts du Syndicat d'Irrigation Drômois.

NOTE qu'ils entreront en vigueur à l'issue du renouvellement des conseils municipaux suite aux élections municipales de mars 2020.

Le Conseil approuve à l'unanimité.

Le Maire d'Allex,
Gérard CROZIER

